

N° 171
S É N A T

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

7 juillet 2016

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'**accord** entre le
Gouvernement de la République française et le
Gouvernement de la **République de Guinée** relatif à la
**coopération en matière de défense et au statut des
forces.***

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première
lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée
nationale en première lecture après engagement de la
procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 2607, 3838, 3861 et T.A. 773.

Sénat : 719, 734 et 735 (20154-2016).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces, signé à Conakry le 13 janvier 2014, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 juillet 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 2607 (AN, 14^{ème} législ.).